TRAVAIL EN HAUTEUR ET UTILISATION DES EPI ANTICHUTE

Durée : **7 heures**
Modalité : **Présentiel**

Nombre de participants min/max : 2/ 8

Inter - Prix par participant : 250,00 €
Intra - Prix par session : 1 200,00 €

Ref : MOD_2026167

Public
Salariés amenés à intervenir ponctuellement en hauteur et à utiliser des équipements de protection contre les chutes : techniciens, agents de maintenance, poseurs et personnels du bâtiment. Les exercices pratiques sont réalisés sur une installation équipée.

Prérequis
Aucun prérequis technique. Comprendre les consignes de sécurité en français. Les besoins d'adaptation liés à une situation de handicap peuvent être signalés en amont afin d'étudier les modalités adaptées.

Objectifs
À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer les risques de chute dans une situation de travail ;
- Identifier les protections collectives et les EPI antichute adaptés parmi les équipements disponibles ;
- Vérifier visuellement ses EPI antichute et signaler toute anomalie ;
- Ajuster son harnais et utiliser les équipements conformément aux consignes, sur une installation équipée ;
- Donner l'alerte et appliquer les consignes prévues en cas d'incident.

Les + de notre formation
Une journée pratique pour repérer les risques de chute, vérifier ses EPI antichute et s'entraîner à les utiliser sur une installation équipée.

Programme et contenu
Durée : 7 heures pédagogiques

Séquence 1 — Comprendre le risque et le cadre de prévention (1 h 15)
- Risques de chute et conséquences possibles.
- Principes généraux de prévention et priorité aux protections collectives.
- Règles applicables aux interventions en hauteur et responsabilités des acteurs.

Séquence 2 — Préparer une intervention (45 min)
- Repérage des dangers et des conditions d'intervention.

IRISOLARIS IMPACT *- 1200 AVENUE OLIVIER PERROY, 13790 ROUSSET – NDA93132235813*
SAS au capital de10 000 € – Siret984 389 130 00027 – NAF7022Z –FR74 984389130

- Identification des moyens de protection disponibles.
- Conduite à tenir si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

Séquence 3 — Identifier les équipements (45 min)
- Protections collectives et équipements de protection individuelle antichute.
- Fonction et limites d'utilisation des équipements.
- Cohérence entre l'équipement, la situation de travail et les consignes du site.

Séquence 4 — Vérifier et ajuster ses EPI (1 h 15)
- Contrôle visuel du harnais et des équipements associés avant utilisation.
- Repérage des défauts et conduite à tenir en cas d'anomalie.
- Ajustement du harnais et contrôles croisés en binôme.

Séquence 5 — Mise en pratique sur installation équipée (1 h 30)
- Préparation de l'exercice et vérification des consignes.
- Utilisation des équipements antichute prévus sur l'installation.
- Exercices encadrés d'accès et de déplacement sécurisé.
- Corrections et retours du formateur.

Séquence 6 — Réagir en cas d'incident (30 min)
- Alerte et transmission des informations utiles.
- Application des consignes et du plan de secours du site.
- Limites de l'intervention du salarié.

Séquence 7 — Évaluer les acquis et faire le bilan (1 h)
- Questionnaire de connaissances.
- Évaluation pratique à partir d'une grille d'observation.
- Retour individuel et bilan collectif.

Moyens et supports pédagogiques
- Salle équipée pour les apports et les échanges.
- Supports visuels et aide-mémoire de formation.
- EPI antichute et équipements nécessaires aux exercices.
- Installation pédagogique équipée, adaptée aux mises en situation prévues.
- Questionnaire de connaissances et grille d'évaluation pratique.

Formation en présentiel alternant apports théoriques courts, échanges à partir de situations de travail, démonstrations, ateliers pratiques et mises en situation encadrées. Les participants réalisent des exercices individuels et en binôme, avec corrections et retours du formateur.

Modalités d'évaluation et de suivi
Évaluation formative tout au long de la formation par des questions, des exercices et des retours du formateur. En fin de session, les connaissances sont évaluées par un questionnaire et les gestes pratiques sont observés à l'aide d'une grille : vérification des EPI, ajustement du harnais et utilisation conforme aux consignes sur installation équipée. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la session.

IRISOLARIS IMPACT *- 1200 AVENUE OLIVIER PERROY, 13790 ROUSSET – NDA93132235813*
SAS au capital de10 000 € – Siret984 389 130 00027 – NAF7022Z –FR74 984389130

Profil du formateur

Formation animée par un formateur disposant d'une expérience en prévention des risques professionnels et en utilisation des équipements de protection contre les chutes de hauteur. Les exercices pratiques sont encadrés sur une installation équipée.

Modalités et délais d'accès

Toutes nos formations sont soumises à un délai d'accès de 14 jours minimum à compter du jour de la signature de la convention de formation.

Informations sur l'accessibilité

Formation en présentiel, proposée en inter ou en intra-entreprise. Demande de renseignements et devis depuis le catalogue public. Le délai d'accès est de 14 jours minimum à compter de la signature de la convention, sous réserve des disponibilités.

Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap, merci de contacter Irisolaris Impact en amont de la formation,

Contact

Par mail : contact@irisolaris-impact.com
Ou directement sur notre site internet https://catalogue-cie.dendreo.com/

fiche générée le 15/11/2026

IRISOLARIS IMPACT *- 1200 AVENUE OLIVIER PERROY, 13790 ROUSSET – NDA93132235813*
SAS au capital de10 000 € – Siret984 389 130 00027 – NAF7022Z –FR74 984389130